

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Saison 2018/2019



Licence n° 75.024.151.....
 Groupe :.....

sexe

Nom :		Prénom :		F / M	
Né(e) le :/...../.....		Lieu de naissance :		Nationalité :	
Adresse :					
Code postal :		Ville :			
Adresse mail obligatoire pour licence: (merci de donner l'information lisiblement)@.....			Établissement Scolaire fréquenté :		
Tél domicile :		Tél mobile :		Urgence :	
Père	NOM & Prénom :			Tél travail :	
	Profession :		Employeur (facultatif) :		
Mère	NOM & Prénom :			Tél travail :	
	Profession :		Employeur (facultatif) :		

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Allergies connues :

Accidents ou traumatismes antérieurs :

Lieu d'hospitalisation et
 Médecin souhaité :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Adresse.....N°Tel :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....autorise,

1. En cas d'accident, le moniteur à prendre, après avis médical, toutes les mesures d'urgences nécessaires.
2. Les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal, site internet, publications, reportages)
 des photos de notre enfant prises au cours des activités (groupe ou individuelle) . OUI NON (rayer la mention inutile)

A..... le.....

Signature



LES ENFANTS DE LA DORDOGNE

Salle Sécrestat-Espace Agora-
Rue Sergueï VORONTZOV BOULAZAC
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Tel : 05.53.09.70.25

Mail : les-enfants.dordogne@orange.fr

Site : edboulazacgym.fr

 Enfants de la Dordogne Boulazac

MODALITES D'INSCRIPTION SECTEUR BABY

LE DOSSIER

- 1 Certificat Médical (ou attestation pour les licenciés ayant produit le dit certificat pour la saison 2016/2017 ou 2017/2018)
- 1 fiche de renseignements au verso.....
- 1 photo d'identité avec nom de l'enfant au dos (dossier + licence)
- 3 timbres au tarif en vigueur à taux constant et autocollants (ramené à deux timbres pour chaque licencié supplémentaire d'une même famille)
- 1 Dossier Allianz (à retirer au secrétariat ou à télécharger sur le site Internet)

LA COTISATION

Le dossier complet doit être remis au secrétariat pour toute inscription ou réinscription

	Cotisation annuelle
« Baby Gym 15/24 mois » 2016/2017	150 euros
« Baby Gym 2/3 ans » 2015/2016	195 euros
« Baby Gym 4 ans » 2014	195 euros
« Baby Gym 5 ans » 2013	195 euros
Réduction pour les membres d'une même famille selon barème (à demander au secrétariat)	

la cotisation comprend : la licence, l'assurance fédérale et la cotisation au club

L'Association « Les Enfants de la Dordogne » ne procédera à aucun remboursement en cas de cessation d'activité de l'adhérent au delà d'un mois de pratique, quelle qu'en soit la raison, à compter de la date d'inscription.

Rappel : Le club décline toute responsabilité quant aux disparitions d'objets de valeur (portable, bijoux....) dans les vestiaires

LA TENUE

Les tenues de gymnastique sont obligatoires afin de valoriser l'image du Club.

Une commande annuelle sera effectuée mi- septembre.

Veillez passer votre commande dès la rentrée au secrétariat.

Gymnastique Artistique Féminine : justaucorps loisirs

Gymnastique Artistique Masculine: tee shirt club

Pour les licenciés dont la famille demeure à Boulazac , et percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire, il est alloué une aide sous forme de « Ticket sport Boulazac » (fournir une photocopie de l'Allocation de Rentrée Scolaire)

IMPORTANT

Rappel : Le club décline toute responsabilité quant aux disparitions d'objets de valeur (portable....) dans les vestiaires

Les dossiers (règlement compris), devront **impérativement et intégralement** être remis à compter du 1er entraînement.

Rappel : Le club décline toute responsabilité quant aux disparitions d'objets de valeur (portable, bijoux....) dans les locaux de l'association.

Il est demandé le respect des installations mises à disposition et de veiller à l'utilisation des fluides (eau, électricité,

Rappel : Droit à l'image

Le droit d'une personne sur son image est protégé en tant qu'attribut de sa personnalité. Toute personne, célèbre ou anonyme, peut s'opposer à l'utilisation de son image sans son autorisation, sauf exceptions. En cas de non-respect de ce principe, la personne peut obtenir réparation du préjudice subi auprès des tribunaux.

Personnes mineures

L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur doit obligatoirement être obtenue par écrit. Il n'y a pas d'exceptions possibles. Le club décline toute responsabilité quant à l'utilisation d'images faites, sans autorisation, à des fins autres que familiales.

Le licencié ne sera pas admis dans la salle de gymnastique sans être assuré.

Renseignez-vous auprès du secrétariat.

Merci de votre compréhension.